



DEUTSCH-  
FRANZÖSISCHER  
BÜRGERFONDS  
FONDS CITOYEN  
FRANCO-ALLEMAND

## Appel à projets « Sport – #teamfrancoallemand » 23 mai – 16 juillet 2022

Les personnes qui font du bénévolat s'engagent le plus souvent dans le domaine du sport : 21 % des bénévoles associatifs en France y sont actifs, et 13,5 % des personnes engagées bénévolement en Allemagne.

Mais ce n'est pas la seule raison qui fait du domaine du sport un levier important pour motiver des (nouvelles) personnes à se lancer dans l'engagement franco-allemand :

Le sport permet d'interagir presque sans parole et **sans beaucoup de connaissances de la langue du partenaire**. Et il offre de formidables opportunités pour nouer des contacts à travers un **hobby commun** !

### Qui peut participer à l'appel à projets ?

Toutes les personnes déjà actives dans le domaine franco-allemand peuvent participer – mais également celles qui désirent profiter de leur engagement sportif commun pour expérimenter une première fois un engagement transfrontalier et de mieux connaître leurs voisins d'outre-Rhin :

- Associations, comités de jumelage
- Communes et collectivités territoriales
- Institutions scientifiques
- Centres de formation
- Acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Fondations
- Initiatives citoyennes et groupes informels (à partir de 3 personnes)

### Quels sont les frais couverts ?

Dans le cadre de cet appel à projets, le Fonds citoyen soutient des projets

- dans la **catégorie 1** (subventions allant jusqu'à 5 000 €)
- et dans la **catégorie 2** (subventions allant jusqu'à 10 000 €).

Jusqu'à 80% des frais peuvent être financés, p. ex. le voyage (trajets aller et retour), le séjour, l'organisation, le matériel, des formations ou des honoraires.



### Comment peut-on participer à l'appel à projets ?

Vous avez votre idée, le programme et le budget, le groupe cible, une organisation partenaire ?

**Jusqu'au 10 avril 2022** vous pouvez déposer sur [notre plateforme en ligne](#) votre demande de subvention.\*

💡 Nous vous expliquons [ici](#) de quelles informations nous avons besoin.

**Au plus tard 4 semaines avant le début du projet**, vous recevrez une confirmation ou un refus. 75 % du montant de la somme attribuée sont versés avant le début du projet.

**Entre le 23 mai et le 16 juillet 2022**, les projets et actions auront lieu.

Au plus tard **2 mois après la fin du projet**, vous rendez le décompte.

💡 Nous vous expliquons [ici](#) de quelles informations nous avons besoin.

### Quels sont les projets qui peuvent être soutenus dans le cadre de cet appel à projets ?

Les actions et projets – en présentiel ou en ligne – qui

- permettent des échanges avec le pays voisin,
- sont des activités sportives organisées entre des personnes de France et d'Allemagne,
- traitent du sujet « sport » sous différents angles,
- soulignent la coopération franco-allemande.

**Formats** : des formats « actifs », lors desquels les participantes et participants font du sport ensemble ou des formats « passifs », lors desquels le thème du sport est abordé. Pour des projets qui demandent notamment une subvention en catégorie 2, il est souhaitable qu'un format actif soit complété par une dimension d'échange citoyen et interculturel.

**Autres conditions** : les projets doivent...

- avoir lieu entre le 23 mai et le 16 juillet 2022.
- obtenir au moins 30 points selon les critères d'évaluation pour être soutenus en catégorie 1, et au moins 50 points pour être soutenus en catégorie 2 : il y a en tout 11 critères de sélection donnant chacun lieu à une attribution de 10 points maximum. [Vous pouvez en apprendre davantage dans les Directives de subvention du Fonds citoyen.](#)
- être visibles le plus possible afin de sensibiliser le plus grand nombre à la rencontre du pays voisin. Vous pouvez trouver des conseils et du matériel pour la communication dans notre [kit de communication](#).

**Les projets qui ne peuvent pas être soutenus sont**

- ceux qui n'ont pas obtenu le nombre minimum de points selon les critères d'évaluation
- ou qui sont destinés majoritairement aux enfants et aux jeunes (par ex. des projets scolaires).

Deutsch-Französischer Bürgerfonds

Umgesetzt vom DFJW

Molkenmarkt 1 • 10179 Berlin • tel +49 30 288 757 82  
[info@buergerfonds.eu](mailto:info@buergerfonds.eu) • [www.buergerfonds.eu](http://www.buergerfonds.eu)

Fonds citoyen franco-allemand

Mis en œuvre par l'OFAJ

51 rue de l'Amiral Mouchez • 75013 Paris • tél +33 1 40 78 18 82  
[info@fondscitoyen.eu](mailto:info@fondscitoyen.eu) • [fondscitoyen.eu](http://fondscitoyen.eu)